



ASSEMBLÉE

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25037946

Déposé / Reçu le

13 MARS 2025

**au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffes
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0403 057 665**

Nom

(en entier) : **EUMEDICA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **67, Avenue Winston Churchill, 1180 Uccle, Belgique**

Objet de l'acte : Extrait du PV du Conseil d'Administration tenu le 23/01/2025 à 14 h

Nomination délégués conjoints à la gestion journalière

Conformément aux statuts de la société, le conseil d'administration décide de nommer Denis Pichel et Sébastien Van de Velde en tant que délégués conjoints à la gestion journalière avec les pouvoirs repris à l'article 16 des statuts de la société.

Ce mandat prendra effet le 24 janvier 2025 et viendra à expiration, sauf révocation, anticipée ou démission, après l'approbation des comptes annuels de 2027.

Ce mandat est exercé à titre gratuit.

Après analyse détaillée des dossiers et débat interne, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité tous les points mis à l'agenda.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Le Secrétaire,

Le Président,

Sébastien VAN DE VELDE

Jacques MERCKX

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).